

Voilà! Avec moins de simplicité et beaucoup plus de chevilles, c'est la vieille chanson du chauvin :

Ah! qu'on est fier d'être Français
Lorsqu'on regarde la colonne!
Mais cela ne se chante plus. Le chevalier, Paris, devenu humanitaire, n'est plus patriote. Il se nomme maintenant le chevalier Chapardowski, le chevalier Poignardina, chevalier d'industrie politique.

Les papilles sont pour nous des frères!
C'est un chausson d'aujourd'hui, et il jette la colonne sur un fumier. Il en boira pour ses trente sous.

Par le progrès de la littérature humanitaire, on a pu amener le chevalier Paris à dénoncer la colonne, comme on a pu l'amener facilement à fusiller les généraux et à noyer les gendarmes, comme on pourra l'amener à massacrer les « otages » au nom de la tendre humanité. Ils en font même une thèse : « Qu'est-ce que c'est, cette colonne? disent-ils. Un monument à l'humanité et à l'égalité, dressé pour la gloire d'un éducateur du peuple. Le peuple séduit a monté la statue éphémère, au prix de sa sueur et de son sang, le plus déterminé gendarme et le sergent de ville le plus adulateur qui ait traversé le monde moderne. Il l'a mis à ce faite, précisément pour être le père et le roi, l'ombre noire et le passé. Nous l'avons jeté bas. Nous avons de la sorte rompu avec le militarisme, qui fera toujours ainsi. Nous vous assurons la liberté ».

Ces raisons, pour n'être pas en vers, valent bien celles de M. Hugo. Et l'illustration par M. Miot, membre de la Commune, ajoute : Celui qui n'acceptera pas la liberté nous lui couperons la tête. Conclusion très-correcte, à laquelle M. Hugo ne répondra pas. S'il osait répliquer, on trouverait pour le réfuter assez de vers de son genre.

Tous, il patauge dans un gâchis de bon, de fange et de bêtise. Leurs monuments tombent et les écrasent pendant qu'ils continuent d'insulter Dieu, criant les uns qu'il n'existe pas, les autres qu'il n'agit pas.

Nous qui croyons qu'il existe, notre foi du moins, est soutenue. Nous le voyons agir, nous le voyons se venger. Il entend le cri d'indignation de l'âme chrétienne : Nous ne pouvons plus! Finis-en avec la race qui a résolu d'éteindre la lumière, et par nous pas qu'elle nous engouffre absolument dans la nuit où elle se complait! Allumez plutôt la foudre! Nous aimons mieux la justice que nos biens et que nous mêmes, et qu'attendrons-nous de ceux qui ne veulent pas de ceux qui ne veulent pas de loi? *Surgit, judica causam tuam!*

Et nous regardons d'un oeil tranquille crouler subitement ce qui avait monté si haut, monter subitement ce qui croulera si bas. Après tout, puisque des sages et ces sages se font un même jeu d'arracher la pierre fondamentale, il est juste que les maisons branlent et que les colonnes croulent. Il n'y a pas encore dix mois que le *Sighe*, par la main du préfet impérial, Chevreau, dressait dans Paris la statue prussienne et athée de Voltaire. Pas encore dix mois! Et où sont le préfet Chevreau, et l'Empire, et le *Sighe* et son conseil et la colonne, et Paris même? En vérité, cela va vite.

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?
Quoique le *Journal Officiel* du gouvernement de la défense nationale, dite aujourd'hui République française prétend à bon droit raison d'ailleurs — que, quant aux miracles, le Gouvernement n'en fait pas.

Le Gouvernement est persuadé qu'il n'y a que des coups de hasard, lesquels ne se préviennent et ne se corrigent qu'en pipant les dés! (Univers) Louis Veuillot.

Est-ce possible!

On lit dans le *Paris-Journal* :
« Nous avons voulu laisser l'Assemblée terminer la discussion du fatal traité de paix qui couronne si dignement la carrière politique de M. Jules Favre, avant de rappeler que, les premiers dans la presse, nous avons signalé un fait des plus graves, révélé par M. Chevreau, l'un des derniers ministres de l'Empire. » Il était affirmé par celui-ci de la façon la plus positive, que M. Jules Favre et autres coryphées du parti révolutionnaire avaient été informés par le gouvernement impérial, le 2 ou le 3 septembre, que l'Angleterre et la Russie venaient de s'interposer entre la Prusse et la France et avaient obtenu des conditions qui ne nous imposaient que le démantèlement de Strasbourg et un sacrifice pécuniaire qui n'atteignait pas un milliard. Nous ne devions pas perdre alors un pouce de notre territoire.

Devant cette communication faite à leur loyauté, MM. Jules Favre, Trochu et Picard, dont la détestable ambition se trouvait déçue si la paix était accordée à la France, comprirent qu'il fallait à tout prix hâter une catastrophe. C'est cette pensée, qu'on ne saurait flétrir trop hautement, qui a déterminé les hommes du 4 septembre à faire la fatale journée qui nous a laissés immédiatement isolés et suspects au milieu de l'Europe effrayée.

Nous avons, il y a plus d'un mois, mis M. Jules Favre et ses amis en demeure de s'expliquer sur le fait si grave que nous portions à la connaissance du public. Ils ont gardé le silence, sans comprendre que ce silence était un aveu. » Se tairont-ils encore aujourd'hui? » La Chambre saura-t-elle mieux que nous les contraindre à parler? » Nous l'ignorons. »

Dépêches Télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Versailles, 20 mai, 10 h. soir.
Une circulaire de M. Thiers, en date d'aujourd'hui, dit : « Quelques préfets ayant demandé des nouvelles, la réponse suivante a été faite :

« Ceux qui s'inquiètent ont grand tort. Nos troupes travaillent aux approches. »
« Nous battons les murs en brèche. »
« Jamais nous n'avons été plus près du but! »
« Les membres de la Commune sont occupés à se sauver. »
« Il se confirme que Rochefort a été arrêté à Meaux avec un nommé Mouret. Ils arriveront incessamment à Versailles. »

Paris, 20 mai, 11 h. soir.
Un combat violent a eu lieu dans l'après-midi à l'ouest. Il a été meurtrier pour les insurgés, lesquels ont eu beaucoup de blessés. La Commune se déclare satisfaite du succès d'aujourd'hui.

Les batteries de Montmartre ont démonté les batteries de Gennevilliers; les habitants de Malakoff, des villages avoisinant Vaugirard et Montrouge, s'enfuient. Soixante-dix religieuses et 200 autres femmes sont prisonnières à Saint-Lazare.

Les rapports de Dombrowski et de Wroblewski confirment les succès des opérations d'hier; ils soutiennent avoir

détruit les travaux d'approche des Versaillais.

Des agents de Versailles ont empêché hier et aujourd'hui, l'arrivée de vivres à Paris.

Paris, 21 mai.
Un avis du Comité central publié par l'*Officiel* invite les habitants de Paris à se rendre à leur domicile dans les quarante-huit heures; passé ce délai, leurs titres de rentes et le grand livre seront brûlés.

La Commune entend Cluseret aujourd'hui!
La subvention et le monopole des théâtres sont abolis. Les théâtres seront placés sous le régime de l'association. Le rapport de la commission d'enquête demande le maintien de l'arrestation d'Emile Clément, membre de la Commune, sous l'inculpation d'intigues bonapartistes.

L'*Officiel* publie une série de dépêches militaires, sans date ni heure, annonçant une heureuse reconnaissance des fédérés jusque Chosy-le-Roi.
Ils ont repoussé l'ennemi du cimetière de Bagnoux; le fort Montrouge a repoussé l'attaque de l'ennemi. Tout va bien à Neuilly. Les garibaldiens ont dérotté les Versaillais au Petit-Vanves; les fédérés ont obtenu un avantage du côté de Clamart.

Paris, 21 mai, 7 h. m.
L'armée de Versailles a établi trois formidables batteries de brèche sur le versant du Mont-Valérien. Elles tirent contre les remparts d'Auteuil.

Les Versaillais ont tout préparé pour un grand assaut du côté du bois de Boulogne.

La canonnade a été violente toute la nuit.

Les fédérés disent que toutes les attaques ont été repoussées.

Félix Pyat, dans le *Veilleur*, demande l'abolition du confessionnal et la taxation des célibataires.

Paris, 21 mai, une heure.

Les fédérés viennent d'abandonner les positions de Malakoff, du petit Vanves, du grand Montrouge.
Le fort Montrouge, entouré par les Versaillais, peut seulement communiquer avec Paris par une route.
L'occupation par les Versaillais est attendue; pour le moment, les fédérés rentrent par les portes de Châtillon et d'Orléans dans le plus grand désordre.
Les Versaillais menacent la porte de Vanves. Les obus tombent à une grande distance dans Montrouge. La population est affolée de terreur; il y a beaucoup de personnes de tuées.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Suite de la séance du 18 mai.

(Présidence de M. MARTEY, vice-président.)

Le gouvernement que l'on blâme aujourd'hui a-t-il, oui ou non, essayé de sauver l'honneur du pays?

A droite. — Non! non!

Une voix. — Il a voulu tout fonder la République (bruit agité).

M. VICTOR LEFRANC. — Cette dictature n'était pas plus républicaine que ne le sont toutes les dictatures (Nouvelle agitation).

M. Victor LeFranc poursuit au milieu du bruit. Il déclare qu'il faut savoir rendre justice à ceux qui ont voulu sauver le pays même lorsqu'ils se trompent. En conséquence, il importe de ne pas apporter à cette tribune des paquets qui nous divisent. Royalistes et républicains, serrons-nous les mains, et ensuite, lorsque nous serons délivrés de l'étranger, ces mains pourront non pas se combattre, mais déposer pacifiquement un bulletin dans l'urne. Aujourd'hui, il s'agit d'envisager notre malheur en face et de nous préparer, sous les auspices de la concorde, à redevenir ce que nous étions autrefois, alors que, dans tout l'univers, chacun enviait l'honneur d'être français.

Plusieurs voix. — La clôture!

M. RANDOT rappelle la Chambre à l'examen de traité lui-même.

Plusieurs voix. — La clôture!

Un membre se plaint de n'avoir pas entendu un homme spécial donner tous les renseignements nécessaires sur la question militaire.

La clôture est mise aux voix et prononcée.

La discussion générale est close.

Le président fait observer, le règlement à la main, que l'Assemblée n'est pas appelée à voter sur les articles du traité conclu avec les puissances étrangères.

En conséquence, le président ne peut que mettre aux voix les conclusions de la Commission qui comprennent deux articles, dont le second est relatif à l'alternance proposée par l'Allemagne au sujet de Belfort.

M. LE PRÉSIDENT. — La Commission a proposé deux articles. Ce sont les articles sur lesquels l'Assemblée aura à discuter, si elle le désire.

Art. 1er. L'Assemblée nationale ratifie le traité définitif de paix dont le texte est ci-après annexé et qui a été signé à Francfort le 10 mai 1871, par MM. Jules Favre, Poyer-Quertier et Goulard, prince de Bismark, Comte d'Arnim, et autorise le chef du Pouvoir exécutif et le ministre des affaires étrangères à échanger les ratifications.

Art. 2. L'Assemblée nationale, usant de la faculté d'option qui lui est réservée par ledit traité, consent à la cession du territoire énoncé par le § 3 de l'art. 1er, en échange de l'élargissement du rayon autour de la ville de Belfort.

Quant au traité lui-même, il n'est pas susceptible d'amendement. S'il y a amendement, l'article du traité est renvoyé à la commission.

L'art. 1er est mis aux voix et adopté à l'unanimité, moins 5 ou 6 représentants qui se lèvent contre.

Sur l'art. 2, M. Randot a la parole.

M. RANDOT. — C'est le prince de Bismark qui a proposé l'échange. Croyez-vous que le prince de Bismark ait proposé quelque chose d'avantageux à la France. (Très-bien! très-bien!)

M. JULES FAVRE, ministre des affaires étrangères prononce quelques mots qui indiquent qu'il a proposé l'élargissement du rayon dans la Haut-Rhin.

M. RANDOT. — Quand on a déclaré qu'on ne céderait pas une pierre de nos forteresses; pas un pouce de notre territoire... (Bruit et agitation prolongée).

M. Randot continue : Je parle des motifs qui ont inspiré le prince de Bismark de nous demander une cession de territoire auprès du Luxembourg, en nous offrant quelques kilomètres en échange de Belfort. En nous faisant cette proposition, il avait une idée et une idée que les plénipotentiaires auraient dû parfaitement comprendre.

Dans les articles additionnels, il y a quelque chose qui aurait pu éclairer nos négociateurs, c'est la clause relative aux chemins de fer de l'Est dont la Prusse a voulu s'emparer. Une fois ces articles votés, le Luxembourg cerné de tous côtés, ne pourrait plus vivre et il serait forcé de se faire allemand aussi. Aussi l'orateur se défend-il considérablement des avantages prétendus offerts par la Prusse, à laquelle, d'ailleurs, il ne veut devoir aucune reconnaissance. Que les choses restent donc en l'état, car nous espérons qu'elles ne resteront pas toujours ainsi et alors même qu'on voudrait nous offrir une concession nous répondrions : vous nous avez imposé des conditions épouvantables. Eh! bien soit, nous refusons ce que vous nous offrez, nous ne voulons rien de vous. (Nombreux applaudissements.)

Le général Charton vient présenter quelques considérations au sujet de la question militaire. Dans son opinion, la concession prétendue qui serait offerte du côté de Belfort n'aurait aucune valeur, attendu que Belfort n'est pas dans cette région. D'ailleurs, Belfort est suffisamment garanti par le rayon de 7 à 8 kilomètres. En conséquence, l'orateur se prononce contre l'abandon du territoire convoité par l'Allemagne du côté de Thionville. Ici, la question commerciale et la question stratégique sont d'accord ensemble. L'orateur ajoute d'ailleurs, que Belfort, nul désormais pour l'offensive, n'a pour nous qu'une importance secondaire pour la défense. Au contraire, les territoires du côté de Thionville ont une importance des plus sérieuses, tant au point de vue des chemins de fer qu'à celui du voisinage du Luxembourg et de la Belgique.

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!

Plusieurs voix. — La clôture!